

## **Violences policières, racisme :**

### **« Circulez, y a rien à voir ! »**

Mis en ligne le 15 juin 2020, mis à jour le 16 juin 2020.

Les propos d'Emmanuel Macon tenus dans sa conférence de presse du 14 juin ajoutent encore aux dénis pratiqués dans notre belle République contre les violences policières et contre le racisme que j'ai dénoncés sur Facebook le 11 juin sous le titre « À propos du déboulonnage de Victor Schœlcher » et, le 13, sous le titre « Éloge des forces de l'ordre ». Je repars donc de ces textes que je me contente de compléter par quelques remarques.

## **Violences policières**

\* Les effectifs de la sécurité en France comptent de nos jours 450 000 personnes, en détail : 150 000 policiers nationaux et 20 000 municipaux, 100 000 gendarmes et 180 000 agents de sécurité privés, et forment un « continuum de sécurité ». Or ce nombre a augmenté de 2002 à 2018 de 47 % alors que la richesse nationale évaluée en monnaie constante ne s'est accrue dans la même période que de 12 %, mais que le pouvoir d'achat des salariés ouvriers et employés durant la même période. Mais ce n'est qu'une apparence statistique : du fait de l'inégalité des revenus qui s'est accrue pendant cette période, et de la progression des dépenses incompressibles – qui peut aujourd'hui se passer de la toile et d'un téléphone multifonction, type smartphone et autres ? –, les revenus des classes populaires s'est réduit comme peau de chagrin, voire rétréci. Conclusion : le poids des forces de l'ordre sur les classes populaire n'a jamais été aussi grand.

\* Par quoi est justifiée cette progression insensée des forces de l'ordre, qui est financée, non seulement par la survaleur que les entreprises ne paient pas aux travailleurs salariés, mais encore par la TVA que paient ces travailleurs pour acheter le nécessaire et le surcoût de produits qu'ils achètent. Est-ce par le besoin de protection des petites vieilles dans nos quartiers ou celui des citoyens lambda contre le vol d'un portefeuille ou l'incendie d'une voiture ? Déjà, la diminution radicale du chômage limiterait probablement de façon substantielle cette délinquance. Et cette progression était déjà accélérée bien avant les attentats meurtriers qui sont advenus en fin de cette période 2002-2018 sur laquelle ont été établies les statistiques résumées plus haut. Disons quand même un mot de la protection contre les attentats dont on prétend trouver la source dans des groupes subversifs étrangers basés au Proche-Orient et en Afrique. Son besoin serait si grand si notre belle République s'abstenait d'interventions militaires répétées dans ces régions, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le bien

commun des citoyens et de nos peuples respectifs ? Et si elles trouvent une adhésion de groupes de la jeunesse de notre pays à des organisations dissidentes armées type Daech ou Al-Qaïda, ces groupes auraient-ils pu avoir la même importance sans le ressenti de la profonde injustice dans laquelle notre sacrosainte République les maintient dans ses cités et quartiers-ghettos de nos banlieues et de nos villes ? Ces groupes auraient-ils pu prendre une telle importance sans le profond mépris où elle maintient une religion comme l'islam, où, par effet miroir, cette partie de la jeunesse croit trouver une réponse politico-eschatologique insensée ? Sans tous ces phénomènes, il n'y aurait pas besoin de tant de policiers, de gendarmes et de polices privées. Rappelez-vous la chanson des classes dominantes : CLASSES LABORIEUSES, CLASSES DANGEREUSES !

\* Les forces de police envoyées contre les travailleurs manifestant contre la loi travail, contre les jaunes ou contre les foules manifestant contre le saccage gouvernemental des retraites et la liquidation du droit du travail, le furent-elles vraiment pour protéger la protestation populaire de forces obscures qui leur voulaient du mal ? Même si se sont joints à ces manifestations des groupes exprimant une révolte parfois violente, à savoir les black blocs des années 2010 pour ne pas les nommer qui ont succédé aux fameux « casseurs » des années 1970. Mais cela n'est qu'un alibi, que servent aux esprits crédules les classes dominantes et leurs aboyeurs médiatiques, pour justifier les attaques des travailleurs mobilisés pour se défendre. Il est de bon ton, dans ce camp, de justifier la violence des forces de l'ordre comme « violence légitime », au point de nier les violences policières que les gilets jaunes, les travailleurs en lutte ou les jeunes des banlieues subissent quotidiennement. Mais si la violence du maintien de l'ordre assuré par l'État au service des classes dominantes est légitime aux yeux de ces dernières, l'est-elle aux yeux des classes populaires qui en sont victimes ? Le maintien de l'ordre est violent, ou plutôt brutal dans sa nature. Les organisations policières qui s'indignent qu'on parle de « violence systémique » devraient d'abord se poser la question de savoir si les ordres qu'on donne à leurs adhérents pour réprimer les luttes populaires sont légitimes ou pas, surtout quand elles prétendent faire partie du peuple.

\* On peut et doit désobéir à un ordre injuste. Il n'est pas besoin d'invoquer Antigone, que l'on ferait mieux, si tel n'est pas le cas, de bannir des programmes de l'école dite de la République. Ce n'est pas facile du tout, surtout pour un policier ou un gendarme du rang, de se heurter à sa hiérarchie. Mais cela l'est encore moins quand les organisations syndicales qui prétendent les défendre, ceci dans la police notamment, font profession officielle de défendre l'ordre établi et les méthodes de répression les plus discutables pour effectuer leur « mission » – hier les grenades de désencerclement et les LBD contre les manifestants et aujourd'hui les fameuses « clés d'étranglement » –, et en rajoutent encore, et quand, comme le montrent les sondages, le RN fait ses plus beaux scores dans les forces de l'ordre.

\* Là-dessus, Emmanuel Macron arrive de Jupiter et, sans la moindre allusion à des violences insupportables commises par les forces de l'ordre depuis un an et demi, lance : « Sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité ni liberté », « cet ordre, ce sont les

policiers et gendarmes sur notre sol qui l'assurent » ; « Ils sont exposés à des risques quotidiens en notre nom » - mais personne n'est exposé à leurs brutalité : combien de blessés chez les Gilets jaunes ? 2 200 contre 1 500 chez les policiers ! Et Christophe Castaner de surenchérir sur *Twitter* : « Engagés pour préserver l'ordre républicain, policiers et gendarmes sont aussi les garants de nos libertés et notre sécurité ». L'incident est clos. Les violences policières qu'une majorité de la population reproche aux forces de l'ordre, malgré la multiplication des sondages-anticorps aux questions téléphonées, connais pas ! Circulez, y a rien à voir !

## Racisme dans les forces de l'ordre

Les considérations précédentes expliquent la force sensibilité au mépris social, à l'arrogance du pouvoir et au racisme dans les forces de l'ordre, même si la proportion de citoyens d'ascendance antillaise, africaine ou maghrébine est aujourd'hui non négligeable dans leurs rangs. Il ne manque pas d'ailleurs de membres des forces de l'ordre qui s'en plaignent, et c'est tout à leur honneur, parce qu'ils n'ont pas la tâche facile. Cette ambiance délétère tient à plusieurs facteurs :

\* une vieille tradition de corps qu'il n'est pas facile à éradiquer. Il s'agit d'une longue série d'exactions et les massacres. Je dis bien « massacre » au sens de tuerie, comme celle du 17 octobre 1961, de la plus que copieuse centaine de crimes perpétrés entre 1971 et 2015, meurtres et assassinats véritables et non massacres au sens affaibli employé par Camélia Jordana, celui de « mauvais traitements » et d'actes humiliants au fil des contrôles d'identité quotidien. Comme quantité d'enquêtes montrent : si vous êtes de couleur noire ou d'allure maghrébine, c'est-à-dire « racialisés » comme le veut ce néologisme qui nous vient tout droit des États-Unis, vous avez 6 à 8 fois plus de risque d'être contrôlé que le reste de la population.

\* une couverture assez générale par les syndicats susnommés et par la hiérarchie au point que la LDH réclame « la fin de l'impunité ».

\* Si l'on ne peut parler de « racisme institutionnel » ou de « racisme d'État » au sens d'un corpus solidement établi de lois racistes, il existe néanmoins un ensemble de discriminations effectives dans la pratique quotidienne des administrations de l'État comme dans des organismes privés (agences immobilières, entreprises, etc. On ne peut nier également l'existence non négligeables, chez les fonctionnaires, comme cela vient d'être révélé, des groupes actifs sur les réseaux sociaux, nourris d'un imaginaire raciste, ce qui pousse certains à parler de « racisme systémique ». Ce n'est pas simplement Amal Bentounsi, fondatrice du collectif *Urgence notre police assassine*, qui dénonce cette réalité comme « racisme structurel », c'est aussi le juriste Patrick Weil, qui ne peut être soupçonné de « séparatisme » – terme d'opprobre à la mode, et qui vient de haut ! –, et qui énonce, dans l'émission *C politique* du dimanche 14 juin sur *France 5*, que les contrôles systématiques au faciès découlent d'un « racisme structurel » qu'il charge d'une gravité comparable, dans la France d'aujourd'hui, à celle du Code de l'indigénat de 1881. Quels que soient les termes retenus, ils traduisent

l'ampleur de la colère que les pratiques administratives, notamment et surtout celles de la police, suscitent dans les couches de la société qui en sont victimes.

\* La protestation de la majorité des syndicats de police répond à la formule de Camélia Jordana de « massacre par la police » de Français d'ascendance noire, maghrébine ou rom, par une dénonciation du « lynchage la police » par les organisations antiracistes, voire par le ministre Castaner lui-même quand il parle, en trébuchant sottement sur les mots de « soupçon avéré » – une prouesse de la langue française ! Le pire est la voix des prétendus penseurs qui viennent accuser de racialisme et de racisme les mouvements de défense des victimes du racisme noirs, maghrébines ou roms, sous prétexte qu'elles n'ont pas à se revendiquer comme catégorie sociale au nom de l'Universalisme. Comme si ce n'est pas leur institution en catégorie ou « race », leur « racialisation » ou leur « racisation » effective qui fonde les discriminations, humiliations et actes racistes dont ces groupes sociaux sont l'objet. Et voici que cette cohorte de sermonneurs de l'ordre établi vient joindre, grâce aux médias officiels, ses commentaires moralisants aux héritiers de Le Pen, lequel criait déjà, quand Pascal Bruckner ridiculisait le « sanglot de l'homme blanc », « racisme anti-blanc », et qui voient dans les manifestations de révolte actuelle, on se demande par quelle gymnastique intellectuelle, une offenses à la laïcité !

\* Là-dessus, Emmanuel Macron arrive de Jupiter et lance, sans la moindre allusion autre que générale à une « dénonciation du racisme » qui ne mange pas de pain, un soupçon détestable sur le *Comité Vérité pour Adama Traoré* et les organisations qui ont appelé aux manifestations contre le racisme et les violences policières en affirmant que « le combat noble contre le racisme est dévoyé lorsqu'il est récupéré par des séparatistes. »

\* Emmanuel Macron a beau s'indigner des récents déboulonnages des statues de Victor Schœlcher à Fort-de-France en mai 2020 : « En abolissant l'esclavage il y a 172 ans Victor Schœlcher, twittait-il le 23 mai 2020, a fait la grandeur de la France. Je condamne avec fermeté les actes qui, perpétrés hier en Martinique, salissent sa mémoire et celle de la République. » Ces actes témoignent du fait que l'abolition de l'esclavage ne fut pas aussi idyllique que le veut la légende républicaine. C'est une protestation multiple dont voici exposé le détail :

1. L'encensement du seul Victor Schœlcher comme libérateur au détriment des luttes des esclaves est humiliant pour nos frères et nos sœurs originaires des DOM-TOM, comme le fait dd ire aux Algériens que c'est De Gaulle qui les a « libérés ».

2. Cette glorification réductrice passe sous silence le fait que « les colons furent indemnisés, le racisme maintenu, et le statut colonial imposé » (Voir « Françoise Vergès applaudit les jeunes Martiniquaises qui ont déboulonné les statues de Schoelcher », mis en ligne sur le blog des militants communistes de l'Arrageois le 22/05/2020 ; Patrick Weil, le même que plus haut, affirme, dans *C politique* du 14/06/2020 que cela n'est pas exact, mais j'attends des précisions). Elle néglige le fait que l'on a remplacé une vieille forme d'assujettissement et d'oppression par une autre,

qui n'a pas vraiment provoqué chez les peuples des Antilles bonheur et félicité. Le premier résultat fut le recours à des travailleurs indiens « sous contrat », recrutés « librement » par dizaines de milliers, qui vinrent faire concurrence les travailleurs antillais et réunionnais fraîchement émancipés, les projetant dans une misère noire. Cent cinquante ans de révoltes périodiques dans ce que sont aujourd'hui devenus les DOM-TOM l'attestent.

\* Encore une fois, Emmanuel Macron arrive de Jupiter et accuse le 14 juin. Il s'en prenant démagogiquement au « discours haineux et faux » de ceux qui veulent « réécrire l'histoire », il permet aux nostalgiques de la grandeur de la France, impériale esclavagiste – plutôt Napoléon que Robespierre ! – et coloniale – plutôt Bugeaud qu'Amédée Desjobert qui lutta avec opiniâtreté contre lui à la Chambre ! – : « La France ne déboulonnera pas de statues » et ne débaptisera aucune rue. Mais alors faut-il laisser intacts les témoignages de Pétain qu'on efface pourtant chaque année, s'il en reste encore, comme il est vraisemblable ? « La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire ». Personne ne demande d'effacer les noms de Colbert, de Bonaparte, de Bugeaud, de Ferry, de Pétain et autres, mais d'en dénoncer la face sombre et ce qui était déjà, en leur temps, dénoncé comme des crimes par certains qui mériteraient aujourd'hui la lumière. Et si, par exemple, au lieu de consacrer à Bordeaux six noms de rues à des esclavagistes notoires, ne les dédiraient-on pas à de méritoires combattant contre l'esclave, comme Toussaint Louverture ou d'autres ? Cela n'effacerait en rien les traces de notre passé, mais serait une belle manière de réécrire – c'est en effet indispensable – une histoire officielle qui laisse bien peu de place aux belles figures qui ont lutté, au sein même de la République comme dans les peuples auxquels celle-ci a fait subir l'esclavage et la colonisation. Mais que valent donc ces réflexions qui se répandent aujourd'hui de façon heureuse, même si c'est parfois de façon gauche, dans la société ? Circuler, y a rien à voir !